

La réserve militaire ne sera pas, seule, la planche de salut de la France

La réserve militaire ne sera pas, seule, la planche de salut de la France, c'est l'impression laissée par la lecture du cahier spécial réalisé par le général Gilbert Robinet. Tant pis pour ceux qui pensaient déléguer leur sécurité aux armées ou aux politiques, sans y participer eux-mêmes. Car cette fois-ci, la conscription n'existe plus, l'ennemi est à l'intérieur, la libération ne viendra pas d'alliés extérieurs et il ne faut pas compter sur l'actuel piètre chef des armées et ses islamo-collabos de la commission Défense nationale <http://ripostelaique.com/scandale-a-commission-defense-nationale-oui-aux-mosques.html>

<http://ripostelaique.com/islamo-collabos-de-commission-defense-nationale-doivent-demissionner.html>

<http://ripostelaique.com/quand-les-politiciens-islamos-collabos-musellent-les-forces-de-lordre.html>

Afin d'y voir un peu plus clair dans cette panacée que serait la réserve militaire, selon le président de la république socialiste, Hollande, le général (2ème Section) Gilbert Robinet (secrétaire général de l'ASAF) a rédigé un tiré à part pour

ENGAGEMENT http://www.asafrance.fr/images/sommaire_general_engagement_112.jpg, le quadrimestriel de l'ASAF <http://www.asafrance.fr>

Ce dossier peut être téléchargé pour les adhérents (cotisation modique) (1). En voici quelques morceaux choisis :

La réserve militaire c'est deux composantes

« La réserve militaire est composée de citoyens volontaires, issus du monde civil ou militaire, qui souscrivent un

engagement à servir dans la réserve (ESR) ».

Il faut distinguer la **réserve opérationnelle** qui est « intégrée dans les unités et les états-majors, établissements, directions et services ». Elle : « apporte aux forces armées le complément militaire utile à l'exécution de certaines missions ».

Missions non détaillées dans cet encart spécial, bien qu'il soit indiqué que, les réservistes opérationnels : « se voient confier les mêmes missions que les militaires d'active ».

Depuis la recrudescence des attentats : « la durée des missions de protection dans le cadre de Sentinelle et Vigipirate, accroît la contribution de la réserve militaire... ».

Précisons toutefois que l'opération Sentinelle est contestée au sein de l'armée, car elle mobilise trop d'effectifs, trop longtemps, inutilement, et au détriment des Opex (théâtres d'opérations

extérieures) <http://www.opex360.com> <http://www.defense.gouv.fr/jeunes/opex>

L'opération Sentinelle doit cesser dans sa forme actuelle (position claire de l'ASAF) :

« ... L'intervention de l'armée, ambiguë, imprécise et à durée indéterminée dans l'opération Sentinelle doit cesser dans sa forme actuelle. Le rôle de l'armée de Terre, ses rapports avec les forces de l'ordre, les responsabilités hiérarchiques entre militaires et autorités civiles (préfets), le partage des tâches sur le terrain ne sont absolument pas précisés en l'état actuel, jetant confusion et trouble lors des interventions. Les unités de l'armée de Terre sont cantonnées à la légitime défense sans pouvoir d'arrestation de personnes, de fouille, de contrôle d'identité (pas d'officiers de police judiciaire en son sein).

Une situation peut-être corrigée par l'actualisation de la loi de programmation militaire pour la protection du territoire national, fondé sur un accroissement des jours d'activité et une augmentation du nombre de réservistes : « de 28 000 à 40 000, dont 24 000 pour l'armée de Terre, soit 60% des effectifs ».

Mais attention, ces 40 000 sont l'objectif de 2019 et rien n'a été dit sur les prérogatives de *Sentinelle* et de *Vigipirate*, laissés pour cibles à l'instar des policiers blessés par une attaque aux cocktails Molotov dans l'Essonne http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/10/08/deux-policiers-blesses-par-des-cocktails-molotov-dans-leur-vehicule-a-viry-chatillon_5010515_3224.html, accompagnée des jérémiades habituelles : « Le président de la République, *François Hollande*, a également dénoncé une attaque « intolérable » et réclamé « une peine à la mesure de la gravité » des faits. « Quand on attaque des fonctionnaires qui portent un uniforme, c'est l'Etat qu'on attaque ...»

La **réserve citoyenne**, elle : « participe à la diffusion de l'esprit de défense et constitue un relais des forces armées au sein de la société civile ». Les réservistes citoyens sont : « des collaborateurs bénévoles du service public, des ambassadeurs de la Défense et de la Gendarmerie, qui ont choisi de servir en faisant bénéficier les forces armées et les formations rattachées de leur expertise et de leur connaissance du tissu socio-économique. Mais sans faire du métier des armes leur profession ».

Pour en savoir plus : <http://www.defense.gouv.fr/reserve/devenir-reserviste/integrer-la-reserve-militaire/integrer-la-reserve-militaire>

La confiance des Français dans leurs dirigeants est sujette à caution et ils doivent être légalement armés

Le 6 juin 2016, lucide, le général Robinet publiait :

On recherche désespérément une vision pour la France : « Plutôt que de contester aux militaires leur légitime droit à s'exprimer sur les sujets qu'ils connaissent, c'est-à-dire se rapportant aux questions de défense et de sécurité, nos hommes politiques feraient mieux de s'inspirer de la méthode de raisonnement[1] enseignée dans les écoles militaires et, en particulier, à l'Ecole du guerre. En effet, à la guerre, avant d'entamer toute action, le chef militaire cherche à avoir une vision globale de son environnement lui permettant d'analyser... » <http://www.asafrance.fr/item/libre-propos-du-general-2s-gilbert-robinet-on-recherche-desesperement-une-vision-pour-la-france.html>

Le 20 juillet 2016, le président de la République a déclaré avoir :

« choisi de faire appel à toutes les femmes et tous les hommes qui, en parallèle d'une carrière d'études ou d'un choix professionnel, ont choisi de s'engager au service de la protection des Français. La constitution d'une garde nationale signifie un appel aux réserves de la police, de la gendarmerie et de l'armée.

L'appel à la réserve opérationnelle de premier niveau de la gendarmerie et de la police : 12 000 réservistes opérationnels de gendarmerie et de police sont disponibles et ce chiffre devrait être porté à 15 000 d'ici à fin juillet. .. L'appel à la réserve de deuxième niveau constituée par les retraités, un vivier supplémentaire de 10 000 retraités de la gendarmerie... L'appel aux réserves des armées avec 28 000 titulaires d'un contrat d'engagement...

C'est un appel qui est lancé à tous les citoyens volontaire qui souhaitent mettre à profit leur énergie et leur parcours, sans aucune discrimination, au service de la réserve opérationnelle mais aussi les sapeurs-pompiers, les associations de protection civile, les formations aux premiers secours, ainsi que le service civique ».

Et Hollande de prétendre : « Avec la montée en puissance de ces trois réserves, une véritable garde nationale se constitue actuellement en France ».

Sauf qu'il ne s'agit pas d'une vraie garde nationale : <http://ripostelaique.com/parti-de-france-veut-garde-nationale-de-100-000-volontaires.html>

<http://ripostelaique.com/carl-lang-reclame-nation-armes-volontaires-francais.html>

<http://ripostelaique.com/hollande-va-devoyer-garde-nationale.html>

<http://ripostelaique.com/le-general-martinez-a-pointe-du-doigt-la-trahison-de-valls-et-des-siens-face-a-lislam.html>

<http://ripostelaique.com/policier-blesse-inadmissible-que-caze-neuve-aille-faire-un-stage-en-israel.html>

<http://ripostelaique.com/trevidic-face-au-terrorisme-il-faut-adopter-des-reflexes-a-lisraelienne.html>

<http://ripostelaique.com/attentat-de-nice-cazeneuve-et-estrosi-ont-menti.html>

<http://ripostelaique.com/bataille-dalger-comprendre-france-de-2016.html>

(1) <http://www.asafrance.fr/adhesion.html>

Si vous souhaitez :

- Permettre à l'ASAF de mener sa politique d'information et d'influence auprès des Français
- Recevoir sa publication trimestrielle « Engagement » (84 pages dont un dossier couleur)
- Recevoir le numéro annuel hors-série de la collection « Mémoire et vérité » (128 pages)
- Avoir accès à l'espace réservé du site www.asafrance.fr
- Être informé et participer aux activités qu'elle organise en France
- Contribuer à ses travaux de réflexions

Bref, si vous souhaitez que l'armée demeure au cœur de la Nation et dans le cœur des Français, contactez-nous, rejoignez-nous.

Jacques Chassaing